

Ecole communale fondamentale du Trieu  
Avenue Général de Gaulle, 154  
7000 MONS

Mons, le 26 avril 2021

Au Collège Communal de la Ville de  
Mons,  
Grand Place, 22  
7000 MONS

Objet : Demande de modification d'horaire  
prenant cours le 01/09/2021

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames les Echevines,  
Messieurs les Echevins,

A partir de la rentrée scolaire prochaine, l'équipe pédagogique et moi-même, sollicitons votre accord afin de modifier l'horaire des élèves en l'adaptant aux besoins de la vie scolaire. En effet, débutant à 12h05 et se terminant à 13h40, la récréation de midi est souvent source d'accidents et d'incidents. Nous avons également constaté que les élèves étaient plus fatigués à la reprise des cours, ce qui impacte inévitablement leur concentration pour les leçons de l'après-midi.

Avec votre accord, voici les modifications qui seront apportées à l'organisation des cours :

	Ancien horaire	Nouvel horaire
Cours	8h30 à 09h20	8h30 à 09h20
Cours	9h20 à 10h10	9h20 à 10h10
1 <sup>ère</sup> récréation	10h10 à 10h25	10h10 à 10h25
Cours	10h25 à 11h15	10h25 à 11h15
Cours	11h15 à 12h05	11h15 à 12h05
Repas + récréation	12h05 à <b>13h40</b>	12h05 à <b>13h25</b>
Cours	13h40 à <b>14h30</b>	13h25 à 14h15
Pause collation	14h30 à <b>14h40</b>	14h15 à <b>14h25</b>
Cours	14h40 à <b>15h30</b>	14h25 à <b>15h15</b>
Fin des cours	<b>15h30</b>	<b>15h15</b>

Et en soirée, l'offre de l'accueil extrascolaire se terminera à 17h30 au lieu de 18h00. Cela n'aura aucune incidence sur son organisation car aucun enfant n'est présent à l'école à 17h30.

De ce fait, ce nouvel horaire correspondra mieux à la réalité du terrain et apportera une qualité supérieure à la vie scolaire et le bien-être des élèves.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous apporterez à notre requête et vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines et Messieurs les Echevins, en l'expression de nos sentiments dévoués.

La Direction et l'équipe  
pédagogique,

P. O. 